6 novembre 2025 |



Ecrit par le 6 novembre 2025

Melvan lance une campagne de financement participatif pour deux projets solaires en **Vaucluse**



Le producteur indépendant d'énergies renouvelables Melvan, implanté à Avignon, ouvre une campagne de financement participatif citoyen pour deux projets solaires à Avignon et à Sault.

Avec Lendopolis, plateforme française dédiée à la transition énergétique, le producteur français d'énergies renouvelables Melvan lance une campagne de financement participatif citoyen pour deux projets d'ombrières photovoltaïques en Vaucluse. L'occasion d'associer les citoyens à la transition énergétique locale.

Ces deux projets concernent la zone d'Agroparc et la commune de Sault. Ainsi, dès ce vendredi 10 octobre à 10h, les habitants du Grand Avignon pourront souscrire à l'émission d'obligations simples pour participer au financement de ces projets. Les souscriptions seront possibles pour tous les Vauclusiens et aux habitants des départements voisins à partir du mercredi 15 octobre, et ce, jusqu'au 8 décembre prochain.



Deux projets d'ombrières photovoltaïques

La collecte permettra de financer une première centrale de 1,6 MWc sur ombrières de parking au sein de la zone d'activité Agroparc, ainsi qu'une seconde de 0,5 MWc au stade municipal de Sault.

« En réservant ce financement aux habitants, nous concrétisons notre raison d'être : rendre les

énergies renouvelables irrésistibles pour les territoires et les populations. »

<u>Pierre-Yves Barbier</u>, co-fondateur de Melvan

Ces deux projets permettront d'alimenter l'équivalent de 2 666 foyers par an et d'éviter l'équivalent de 1 136 tonnes de CO2 par an.

Pour accéder la campagne de financement, cliquez ici.

Melvan lève 25M€ pour booster son développement

Melvan lève 25M€ pour booster son développement

6 novembre 2025 |



Ecrit par le 6 novembre 2025



<u>Le groupe Melvan</u> vient de lever 25M€ afin d'accélérer son développement en France. Si le siège social de ce producteur et développeur d'énergies renouvelables multi-technologies se situe à Orléans c'est à Avignon que l'entreprise fondée en 2019 dispose de sa plus importante implantation. C'est aussi depuis là, dans la zone de Courtine, que <u>Pierre-Yves Barbier</u>, associé-fondateur et directeur général, co-pilote la cinquantaine de collaborateurs du groupe devenu société à mission en 2024.

Ouverture du capital à de nouveaux partenaires

Pour Melvan, cette levée de fonds constitue l'opportunité d'ouvrir son capital à un consortium d'investisseurs composé de Bpifrance, via son fonds France Investissement Énergie Environnement 2, d'IDIA Capital Investissement accompagné d'investisseurs régionaux du groupe Crédit Agricole, ainsi que d'OCCTE, société de gestion basée à Toulouse via son fonds d'investissement FPCI OCCTE OCCIGEN dédié aux projets et acteurs de la transition énergétique en France.

« Nous avons construit cette entreprise avec la conviction que l'énergie renouvelable devait être pensée localement. »

Les co-fondateurs de Melvan

« Nous sommes très heureux de pouvoir compter sur un consortium d'investisseurs prestigieux, aussi



engagés que complémentaires et qui partagent notre vision et nos valeurs, <u>Laurent Albuisson</u>, <u>Sébastien Dubois</u>, et <u>Pierre-Yves Barbier</u>, les 3 co-fondateurs de Melvan. Leur expertise, leur ancrage territorial et leur vision long terme vont nous permettre d'accélérer notre développement tout en restant fidèles à notre ADN. Cette levée de fonds est une formidable reconnaissance du chemin parcouru par les équipes de Melvan en seulement quelques années. Depuis le premier jour, nous avons construit cette entreprise avec la conviction que l'énergie renouvelable devait être pensée localement, portée par des femmes et des hommes engagé.es, proches des territoires. Rien n'aurait été possible sans la qualité, l'implication et le dévouement de nos équipes, qui font battre le cœur de Melvan au quotidien. Ensemble, nous allons continuer à rendre les énergies renouvelables irrésistibles pour les territoires et les populations et à œuvrer pour une transition énergétique concrète, durable et à taille humaine. »

Une présence forte en Vaucluse et sur le bassin de vie d'Avignon

« Cette levée de fonds significative permettra à Melvan de poursuivre la structuration de son modèle de producteur et d'accélérer le déploiement de ses projets au cœur des territoires tout en conservant l'indépendance du Groupe, complète le communiqué de Melvan. L'apport stratégique des partenaires financiers se traduit par leur expertise, leurs écosystèmes d'accompagnement, leurs réseaux de mise en relation et leur présence au cœur des territoires pour soutenir pleinement les ambitions de croissance du Groupe. »

Outre son site de Courtine, Melvan a notamment porté différents projets à Avignon, Sault ou bien encore Villeneuve-lès-Avignon. L'entreprise qui conçoit, développe, construit, finance et exploite des centrales de production d'énergie renouvelable, avec une prédominance solaire, tout en intégrant d'autres technologies complémentaires a aussi été retenue, avec la société avignonnaise Heliowatt, pour équiper le parking relais d'Agroparc avec des ombrières photovoltaïques. Elle a aussi équipé d'ombrières le dépôt de stockage Natural Rock Distribution, toujours à Avignon.

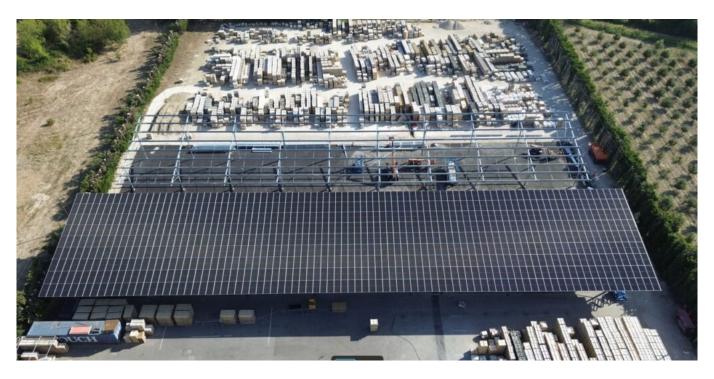
Le Groupe dispose aujourd'hui d'un portefeuille de projets en développement diversifié d'environ 2 GW à différents stades de maturité dont 750 MW en phase avancée couvrant l'ensemble du territoire français.

Avignon : Melvan veut rendre les énergies renouvelables irrésistibles

Avignon : Melvan veut rendre les énergies



renouvelables irrésistibles



L'entreprise française Melvan a été fondée en 2019 par trois hommes issus du secteur de l'énergie renouvelable : Laurent Albuisson, Sébastien Dubois, et Pierre-Yves Barbier. Tous trois ont un objectif commun : proposer une alternative aux énergies fossiles qui soit compétitive, fiable et locale.

Forts d'une expérience de plus de 25 ans dans le secteur des énergies renouvelables, les trois fondateurs de Melvan, Laurent Albuisson, Sébastien Dubois et Pierre-Yves Barbier, ont décidé il y a quelques années de récupérer leur liberté entrepreneuriale, partant du constat qu'il y avait eu énormément de concentrations dans ce secteur, de très gros groupes s'étaient formés, par fusions ou par acquisitions. « On a remarqué qu'il ne restait plus beaucoup de petits acteurs un peu agiles, entreprenants, et français par ailleurs, dans ce secteur d'activité », explique Pierre-Yves Barbier, basé à Avignon.

Ainsi, après avoir tous les trois occupé des fonctions assez importantes dans de grands groupes français et internationaux, et après avoir été acteurs de l'émergence du secteur au début des années 2000 et spectateur de son évolution depuis, ils ont créé l'entreprise Melvan en 2019.

Une entreprise de taille moyenne

Si Melvan est une entreprise relativement récente dans le paysage énergétique renouvelable français, les personnes qui la composent, elles, travaillent dans ce secteur d'activité depuis longtemps. Au départ, ils



étaient seulement trois, aujourd'hui, l'entreprise française embauche une trentaine de salariés, et devrait atteindre 50 employés d'ici deux ans.

Les trois fondateurs avaient à cœur de créer quelque chose de français et de taille moyenne, mais ils n'ont pas volonté à faire de Melvan un mastodonte dans son domaine. « On ne veut pas retrouver ce qu'on a volontairement quitté, on veut rester une PME », affirme Pierre-Yves Barbier. Parfois, être plus petit à du bon puisque la taille de Melvan lui permet de travailler sur des secteurs d'activités auxquels les gros ne s'adressent pas forcément et donc de traiter de gros dossiers, comme des plus petits.

Une entreprise qui mise sur ses valeurs

Qui dit peu de salarié dit plus grande proximité. C'est d'ailleurs l'une des valeurs principales que Melvan met en avant parmi d'autres comme l'indépendance, la diversité, l'audace, mais aussi le plaisir. « On a effectué un gros travail sur la RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), sur les sujets de valeur et d'intentionnalité », développe le cofondateur avignonnais.

Ainsi, Melvan se veut une entreprise moderne avec beaucoup de flexibilité. « Notre objectif est de fédérer des personnes qui ont envie d'une aventure professionnelle un peu différente, plus dynamique, plus originale », poursuit-il.

Un projet né il y a quatre ans

En 2019, les trois fondateurs de Melvan ont décidé de créer l'entreprise avec leurs fonds propres. Ils ont donc fait plusieurs levées de fonds participatives, auxquelles n'importe qui, qui souhaite que son épargne soit dirigée vers la transition énergétique et vers les entreprises qui développent des projets vertueux sur le territoire français, puisse participer.

« On a fait le choix de financer notre activité par de l'endettement. »

Pierre-Yves Barbier

En 18 mois, Laurent, Sébastien et Pierre-Yves ont levé plus de 9 millions d'euros, ce qui représente environ 5000 personnes qui ont participé. Tous les ans, les trois fondateurs versent un intérêt à ces personnes dans le but de les rembourser.

Locataire du terrain mais propriétaire des équipements

Le rôle de Melvan est d'identifier des sites, de faire les études nécessaires, d'avoir les autorisations, et de discuter d'une location des emplacements avec les propriétaires de ces sites. Par exemple, si quelqu'un a une ancienne vigne désaffectée, et qui a donc 4 hectares de foncier pollués qui ne servent à rien, Melvan peut lui proposer de la louer pendant 30 ou 40 ans. Il y a donc une relation bailleur/locataire qui



s'installe, Melvan verse un loyer au propriétaire du terrain tous les ans.

Pour ce qui est des équipements installés sur ledit terrain qui produisent l'énergie, c'est Melvan qui en est propriétaire. « On gagne notre vie en vendant l'énergie qui est produite par nos centrales voltaïques, nos clients sont ceux qui consomment de l'énergie », explique Pierre-Yves. Melvan est donc un producteur d'énergie, mais ne fait pas d'installation pour les particuliers ou les industriels.

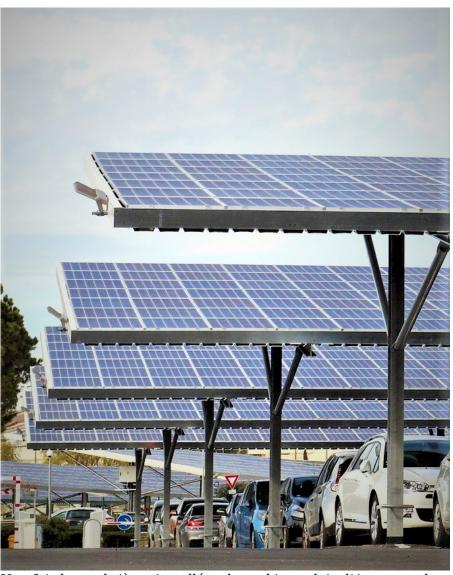
Les projets en Vaucluse

Ayant une agence à Avignon, c'est tout naturellement que Melvan s'est positionné sur des projets vauclusiens, avec le soutien de <u>Vaucluse Provence Attractivité</u>. À Avignon, l'entreprise est lauréate d'un appel d'offre lancé par le Grand Avignon, qui vise à identifier et à sélectionner un opérateur qui va s'occuper du développement, du financement, de la construction et de l'exploitation d'ombrières photovoltaïques installées sur le parking relais d'Agroparc.

6 novembre 2025 |



Ecrit par le 6 novembre 2025



Une fois les ombrières installées, le parking relais d'Agroparc devrait ressembler à ça. © Héliowatt SAS

Toujours à Avignon, près de l'aéroport, des ombrières sont en cours d'installation sur des zones de stockage d'un grossiste qui fait des pierres naturelles, Natural Rock Distribution. C'est le premier projet qui sort officiellement de terre à Avignon, qui a représenté 2 millions d'euros d'investissement et dont le chantier devrait bientôt s'achever. Melvan a également déposé un dossier à Bollène qui est en cours d'instruction.

« Voir nos projets sortir enfin de terre après avoir passé toute la phase de réglementation, c'est gratifiant. On a boulé la boucle en réussissant à passer toutes les étapes de création



d'entreprise, développement d'entreprise, recrutement, prospection, structuration juridique, financement, etc. Le prochain enjeu est la gestion de la production. »

Pierre-Yves Barbier

Les développeurs territoriaux de Melvan essayent de déterminer les meilleurs endroits pour implanter les projets, tout en prenant en compte les nombreuses contraintes environnementales, topographiques, paysagères, sociales ou sociétales, mais aussi les contraintes de raccordement, de gisement, d'accès et d'urbanisme.



Chantier sur les zones de stockage de Natural Rock Distribution à Avignon. © Melvan

L'énergie verte est de plus en plus attractive

C'est à partir des années 2016-2020, et surtout plus récemment avec l'envolée des prix de l'énergie, que



des personnes et organismes autres que l'État ont manifesté un intérêt certain pour l'énergie verte. Ainsi, le contexte réglementaire s'est adapté à cet engouement.

Aujourd'hui, l'énergie verte présente de nombreux points positifs : l'énergie est locale, donc ça génère de la fiscalité locale et de l'emploi local, l'énergie est décarbonée, l'énergie est compétitive et son prix est stable puisqu'il est indépendant du pétrole (il peut augmenter légèrement, entre 1% et 2% par an, en fonction de l'inflation). Ainsi, les énergies renouvelables deviennent de plus en plus attractives et irrésistibles, telle est l'ambition de Melvan.

Une nouvelle obligation réglementaire pour les propriétaires de parking

Les énergies renouvelables ont le vent en poupe. Aujourd'hui, la décarbonation est devenu un enjeu national, mais aussi mondial. C'est pourquoi la <u>Loi accélération EnR</u> a été créée. L'article 40 de cette loi impose l'obligation d'équiper en ombrières photovoltaïques les parkings extérieurs de plus de 1500 m², sur au moins la moitié de leur surface. Une amende entre 20 000 et 40 000 euros par an est encouru par les propriétaires en cas de méconnaissance de cette obligation.

Pour les parkings de plus de 10 000 m², les ombrières doivent être installées avant le 1er juillet 2026, et pour les parkings entre 1500 m² et 10 000 m², avant le 1er juillet 2028. « Au vu des délais requis, entre la réglementation et a construction, il vaut mieux entamer les démarches dès que possible », conseille Pierre-Yves Barbier. En effet, cela peut prendre entre 18 et 24 mois pour les projets les plus courts, et jusqu'à 48 ou 60 mois pour les plus longs.





Pierre-Yves Barbier, cofondateur de Melvan et directeur général de l'agence d'Avignon.